

03/07/2017



ZONE SUD-EST

JOURNAL LE PROGRES DU 30 JUIN 2017

Lu pour vous !

BRON

Prison avec sursis pour avoir tiré sur le commissariat avec un pistolet à billes

Pour avoir tiré avec un pistolet à billes sur le commissariat de Bron, un jeune homme a été condamné mercredi à trois mois d'emprisonnement avec sursis, 600 € d'amende, interdiction de détenir une arme pendant deux ans et confiscation de son arme. Il devra en outre payer 200 € de dommages et intérêts à l'agent administratif atteint par un projectile.

Ce fonctionnaire travaillait dans son bureau, fenêtre ouverte, au premier étage du commissariat. Il a soudain senti une douleur, comparable à une piqûre de guêpe, au niveau de l'épaule gauche et a vu une bille de plastique rebondir sur un bureau. Par la fenêtre, il a aperçu un jeune homme accroupi sur un balcon au dernier étage d'un immeuble voisin. L'homme a été interpellé dans la foulée, en possession d'une arme de type airsoft et a reconnu avoir tiré sur la façade.

Erdinc Altinkaynak, secrétaire zonal du syndicat Alliance Snapatsi, qui apporte son soutien à la victime, demande que « toutes les agressions soient sévèrement sanctionnées ». Et il « rappelle à l'administration que les personnels administratifs, techniques et scientifiques sont aussi des fonctionnaires de police ».

BUREAU ZONAL

Erdinc ALTINKAYNAK

Tel. 07.77.60.80.19

zone.sudest@snapatsi.fr

LE SNAPATSI vous informe !